

## CDPL / GT Santé environnement

### Compte-rendu de la réunion du 01 10 2021

**Présents :** Isabelle Falhun ; Gwénola Gourlay ; Lylian Le Goff ; Pierre Loisel

(absents excusés : Louis Riuné et René kermagoret ; absent : Claude Pothion ; pressentie : Béatrice Korc).

### Première séance 2021-2022 du groupe de travail « Santé environnement » du CDPL.

> Tour de table et présentations (Gwénola, nouvelle adhérente au CDPL, est technicienne de laboratoire chez Biolor).

> Rappel de la composition du GT (René kermagoret est membre correspondant, il pilote le GT Agriculture alimentation ; invité, mais n'a pu se déplacer), de ses objectifs (outre le suivi du « fil rouge » santé environnement du projet de territoire remis au Conseil communautaire, il a aussi un rôle de veille et d'alerte sanitaire environnementale), ses méthodes de travail, ses partenaires potentiels et ses contributions produites précédemment (voir fiche synthétique jointe actualisée).

>**DLSE** (Diagnostic Local Santé Environnement) / TBSE (Tableau de bord santé environnement) / Plan stratégique d'actions territoriales santé environnement (PATSE) :

Le DLSE actualisé par les services de l'agglomération en coopération avec l'ORSB (Observatoire régional de santé de Bretagne) sous forme d'un tableau de bord est en cours de finalisation avec le concours d'un « bureau d'études d'accompagnement » (ICONE – médiation santé / Dr Karen Le Gleut) ; il sera présenté au comité de suivi dont nous faisons partie le 25

novembre à 14h30. Une fois avalisé, il sera présenté en conférence des maires avec l'ORSB (Isabelle Tron) pour passer à la phase opérationnelle du Plan stratégique d'actions territoriales S.E. qui est du ressort des élus (constituant le comité de pilotage du Plan d'actions).

> **Suivi du « fil rouge S.E. du projet de territoire » :**

- revue des dossiers prioritaires, tels que :

. l'artificialisation des sols +++ qui fera l'objet des premières mesures significatives de l'agglomération ; René Kermagoret aurait pu nous parler du collectif mobilisé ; à suivre de près : la vigilance est de mise à la fois vis-à-vis de l'agenda politique et de la composition/stratégie de ce collectif.

. eau : qualité des eaux brutes utilisées pour desservir les communes en eau potable ; rejets en mer près de Groix / entreposage à Hennebont (la Bequerie) des boues de dragages de la rade ; suivi des eaux de baignades ;

. alimentation – agriculture (PAT ; charte) : à suivre avec RK ;

. qualité de l'air : voir avec l'ORSB et AirBreizh l'évolution de la surveillance en fonction des nouvelles normes plus contraignantes de l'OMS, notamment pour les particules fines ;

. le bruit : dossier à rapprocher de celui de la qualité de l'air concernant les nuisances dues au trafic aérien de Lann Bihoué ; prendre contact avec l'Association des riverains de L.B. et se rapprocher de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) concernée : dans le Morbihan, il en existe deux dont celle de l'aérodrome de Lann-Bihoué (l'autre concerne l'aérodrome de Vannes-Meucon) ; la commission consultative de l'environnement « est l'outil privilégié de la concertation avec les populations riveraines des aéroports et aérodromes » ; dossier sensible pour Isabelle ; Pierre nous transmet leurs sites respectifs :

<http://banlbriverains.canalblog.com/>

<https://www.morbihan.gouv.fr/layout/set/print/Politiques-publiques/Environnement-et-developpement-durable/Bruit/Bruit-des-transport-aeriens2/Commission-Consultative-de-l-Environnement-CCE>

- 1<sup>er</sup> résultat positif : parmi les priorités exprimées dans notre fil rouge au Conseil communautaire, figure la nécessité de se doter d'un CLS (Contrat local de santé) : cette démarche de contractualisation entre l'ARS et L.A. est en bonne voie, enclenchée officiellement durant l'été dans le cadre d'un « appel à candidatures Santé environnement et Contrats locaux de santé 2021 », avec pour projet celui de l'« Elaboration d'un Plan stratégique santé environnement à l'échelle de Lorient Agglomération » (extraits d'une

lettre de l'ARS à Fabrice Loher ). Pierre suivra le dossier au niveau du CTS (Conseil territorial de santé).

- *Ce qui importe actuellement, est d'obtenir un échéancier de la part du Conseil communautaire au sujet de la mise en œuvre des mesures qu'il envisage et celles concernant le projet de territoire que nous lui avons remis.*

- Une entrevue est prévue avec notre présidente courant novembre et nous demandons :

. s'il est possible d'obtenir cet échéancier avant cette réunion ;

. d'accompagner Lysiane : au sujet du projet de territoire et pour informer L.A. de l'intérêt que sa démarche de prévention sanitaire environnementale suscite au niveau du PNSE 4 (quatrième Plan national santé environnement) dans lequel s'investit Lylia (notamment dans le « Comité d'animation des territoires », auquel participera Armelle Nicolas pour L.A.) et du CESE qui envisagerait une visite exploratoire dans les prochaines semaines .

- Se renseigner sur le « Contrat de ville » validé par le conseil municipal de Lorient le 30 septembre qui, selon Ouest-France, « *dessine les principales orientations du projet de territoire, évalue la situation dans les quartiers prioritaires concernés par la politique de la ville et présente, entre autres, les actions menées en matière de développement social et urbain* » : cet appel à plus d'info et à la vigilance concerne l'ensemble des GT du CDPL ...

- Une réunion à laquelle nous sommes conviés sur la qualité de l'air (PCEAT, piloté par la chargée de mission Isabelle Malot de l'agglo) aura lieu le 23 novembre.

>Par souci de cohérence et pour un meilleur partage d'infos, envisager une sensibilisation - formation S.E. à proposer aux collègues des autres GT et aux adhérents du CDPL.

Rapporteur : Lylia Le Goff

